



L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

FÉVRIER 2023

Edito 



Une nouvelle année...

C'est avec un réel plaisir que nous avons pu renouer le 20 janvier 2023 avec la cérémonie des vœux, la première depuis les élections municipales de 2020. Vous avez été nombreux à répondre à cette invitation qui constitue un temps fort de la vie communale. J'ai tout d'abord souhaité revenir sur cette première partie de mandat et les faits marquants qui l'ont jalonnée. Je vous propose une synthèse en 2 parties de cette intervention.

Je remercie les services municipaux et scolaires qui ont su faire preuve de souplesse et d'adaptabilité pour **maintenir le service public**. Je salue le travail fait par le CCAS, les agents d'accueil de la mairie et les élus dans l'accompagnement, l'écoute et la visite des personnes les plus fragiles et isolées, et ce à la demande des familles. Je salue également **l'élan de solidarité** ambiant avec l'accueil de la famille Ukrainienne, le week-end théâtral et le téléthon.

Je souhaite mettre en évidence la difficulté grandissante d'une partie de la population de **trouver un logement** en location face à la pénurie et aux loyers de plus en plus élevés. La commune est propriétaire de 13 logements, dont certains à loyers conventionnés pour des revenus plus faibles, mais la demande est pressente, permanente et locale. C'est la même forte demande en ce qui concerne le parc de logements détenus par les bailleurs sociaux.

En 2022, après un arrêt imposé par la crise sanitaire, c'est avec soulagement que nous avons vu les animations communales reprendre. Elles ont été nombreuses, diverses et variées pour notre plus grand plaisir. Un grand merci à l'ensemble des associations pour leur participation à la vie de la commune et au **maintien du lien social**.

L'aménagement de l'aire de jeux pour les petits a été bien accueilli par les familles. Vu la fréquentation, on peut dire que cela répond à une attente. Idem pour l'aménagement du carrefour du Rocher, route de Matignon, qui sécurise l'entrée de notre bourg et la vie des habitants de ce quartier. Notre attention se porte aujourd'hui sur nos 2 villages du Haut des Bois et de St-Samson, avec deux points de ramassage scolaire traversés par une départementale, où la vitesse excessive met en danger la sécurité des enfants et des habitants. Afin d'entretenir notre église, patrimoine communal d'environ 120 ans, de nombreux travaux y sont régulièrement effectués. Je citerai la protection anti-pigeons, chemin et ligne de vie avec harnais au-dessus des voûtes, étanchéité du clocher, vitraux à réparer, sans oublier le rétrécissement de la voirie pour sécuriser l'entrée principale. La mare des rochettes, sécurisée, aménagée et végétalisée renature notre bourg à la croisée des différents lotissements.

Plus de 130 00 euros sont consacrés annuellement à l'entretien des 85 kms de routes communales. C'est un budget important qui mérite l'attention de tous, et notamment la vigilance et le **devoir de chacun d'entretenir ses haies et arbres** par l'élagage quand cela est nécessaire. C'est également le message passé en ce moment pour l'installation de la fibre. C'est un équipement périphérique de la commune qui est actuellement ou en voie d'être posé, à partir d'armoires sur les communes de Plurien, St-Denoual et Ruca, puis la suite à partir d'armoires installées sur la commune pour le bourg et la partie ouest. Ce sera la troisième tranche, aujourd'hui l'avancement est conforme au calendrier du plan région via Mégalis, qui vise 100 % des foyers bretons équipés à l'horizon 2026.

Edito (suite)

En 2021, pour compléter notre communication communale « L'Eclaireur », nous avons choisi l'équipement numérique « **Panneau Pocket** ». C'est un franc succès, avec 430 applications installées sur smartphones et tablettes, qui reçoivent les informations communales en instantané.

Dans l'accompagnement et à l'écoute des projets pédagogiques de nos écoles, le conseil municipal a voté la prise en charge du solde après subvention de l'opération « informatique à l'école. Nous ne pouvons que nous réjouir de la **vitalité de notre pôle scolaire** qui accueille aujourd'hui plus de 180 élèves.

Comme vous le savez, le **recensement** est commencé pour notre commune et se terminera le 18 février. Nous vous invitons à y participer activement. C'est une opération très importante pour la commune, merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs qui vont vous rencontrer.

Je reviendrai lors du prochain Edito de mars sur les projets de cette deuxième partie de mandature.

Le Maire, Jean-Michel LEBRET

~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

Le 12 décembre, lors du conseil municipal, était inscrit à l'ordre du jour **le vote** d'une demande de subvention **pour la transformation du presbytère** sachant que les dossiers arrivant en préfecture après le 15 décembre ne seraient pas éligibles aux subventions. Il y avait donc urgence, mais la rigueur une fois de plus, n'était pas au rendez-vous. Le vote a été sollicité alors que **le conseil n'a toujours pas examiné le projet** de travaux réalisé par les architectes... C'était **donc un vote à l'aveugle...**

« Cerise sur le gâteau » lors de ce vote, l'exécutif a présenté un budget travaux prévoyant 60 % de subvention sur l'ensemble des dépenses. **La minorité a contesté** ce chiffre en se référant simplement au Guide Pratique des subventions rédigé par la Préfecture expliquant que nos **frais d'études (100 000€)** ne sont pas subventionnables. L'erreur est humaine, mais dans ce cas, elle est grave puisque cela induisait en erreur les conseillers avec une présentation d'un budget sous-estimé et particulièrement inexact... La transformation du **presbytère sera donc encore plus coûteuse que prévu.**

A ce même conseil a été mis au vote **la fixation d'un loyer** pour le logement communal mis à la disposition de la famille ukrainienne d'un montant de 450 € toutes charges comprises. La difficulté résidant dans le fait qu'aucun bail n'avait été envisagé donc sans l'intervention de la minorité, les occupants auraient payé **un loyer...mais sans bail.**

La minorité essaie d'influer un peu de rigueur...mais ce n'est pas facile !!!

~ ÉTAT CIVIL ~

Naissances :

Le 23 décembre 2022 : **Victor LEVEE**, fils de François-Joseph LEVEE et Céline GUEHENNEUC

La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur au bébé



Décès :

M. Thierry VARDON, né le 20 mars 1964 à Rennes, décédé le 10 janvier 2023 à Hénanbihen.

Mme Maria PELARD, née le 28 juin 1926 à Plestan, décédée le 19 janvier 2023 à Hénanbihen.

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.



~ REMERCIEMENTS ~

• Famille de Mme Louise LEPETIT, née COURCOUX :

Marcel et Huguette COURCOUX et toute la famille, remercient très sincèrement toutes les personnes qui par l'envoi de cartes, de fleurs et par leur présence aux obsèques de Mme Louise LEPETIT née COURCOUX, sa soeur et belle-soeur, se sont associées à leur peine.

• Famille de M. Gérard BOITEL :

Madame BOITEL et ses enfants remercient les sapeurs-pompiers d'Hénanbihen et le SAMU. Ils remercient également la chorale, l'ensemble du cercle de voisins et amis, et le personnel de l'entreprise CALLAC pour leur présence aux obsèques de M. Gérard BOITEL, décédé le 9 Janvier 2023.

• Famille de M. Henri BOURDONNAIS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Henri BOURDONNAIS, son épouse, ses enfants, ainsi que toute la famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

~ URBANISME ~

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

PD : permis de démolir



PC02207622C0015 : M. MAIRE Denis, extension et rénovation d'une maison, 7 Le Paradis.

PC02207622C0016 : M. et Mme LESSARD, maison individuelle avec garage et carport, 39 rue des Templiers.

PC02207622C0018 : M. RAULT Jean-Louis, aménagement d'un centre de lavage pour automobiles, la Roche Couverte.

DP 02207622C0048 : M. DENOUAL Jérôme, construction d'une piscine, 8 rue de la Roche Couverte.

DP 02207622C0011 : SAS KLARA, installation de panneaux photovoltaïques, La Ville Barbé.

~ MESSAGES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ~

Votre enfant est né avant le 31/12/2020 et vous souhaitez lui faire découvrir l'école au cours de l'année scolaire 2022/2023? Venez rencontrer l'équipe pédagogique de l'école publique et bénéficiez d'un moment individualisé et privilégié pour découvrir les locaux et les projets proposés ! Mme Laurence Couilleaud / école publique, 11 rue Bel Air / ecole.0220847b@ac-rennes.fr / 02.96.31.53.66

Portes ouvertes à l'école publique d'Hénanbihen

L'équipe pédagogique sera ravie de vous accueillir le **vendredi 3 mars 2023 de 16h45 à 19h** afin de vous présenter les projets réalisés par les élèves et vous faire découvrir ses locaux.

Les parents, grands-parents, familles, nouveaux, futurs et anciens élèves et parents d'élèves sont les bienvenus ! Merci de diffuser l'information autour de vous ! L'Association des Parents d'Elèves sera également présente afin de vous exposer ses actions. Espérant vous voir nombreux, l'équipe pédagogique.

~ VIE ASSOCIATIVE ~



RANDO'BIHEN - Circuits du mois de février

Pour tous renseignements : randobihen@gmail.com ou **06.27.55.90.46**

Degrés de difficulté () 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking Ecole Privée

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking Ecole Privée

01 février	Tour de Saint Jacut	3	03 février	Erquy - La Humbert	1
08 février	Camping de Fréhel - Plévenon	2	10 février	Ruca	1
15 février	La Humbert - Erquy	2	17 février	Landébia	1
22 février	Plévenon - Cap Fréhel	2	24 février	Hénansal	1
01 mars	Quévert	2	03 mars	Plancoët	1



Les prochains matchs des Equipes de Foot de Hénanbihen

le 5 février à l'extérieur

13h : Plancoët Arg. FC 3 / Hénanbihen USFF 2 (match retour)

15h : St-Jouan des Guer. 1 / Hénanbihen USFF 1 (match retour)

le 12 février à Hénanbihen

13h : Hénanbihen USFF 2 / Plélan-Vildé FC 3 (match retour)

15h : Hénanbihen USFF1 / Plélan-Vildé2 Corseul 1 (match retour)

le 26 février à l'extérieur

13h30 : Bourseul FC 1 / Hénanbihen USFF 2 (match retour)

15h30 : St-Malo US 3/ Hénanbihen USFF1 (match retour)

le 5 mars à Hénanbihen

15h30 : Hénanbihen USFF 2 / St-Méloir ES 1 (match retour)

15h30 : Hénanbihen USFF1 / St-Malo AS JC 1 (match retour)

Retour sur le feu de joie organisée par les deux associations de l'école publique



La météo était de la partie ce dimanche 22 janvier pour le grand feu de joie organisé par l'Association des Parents d'Elèves et L'Amicale Laïque de l'école publique d'Hénanbihen.

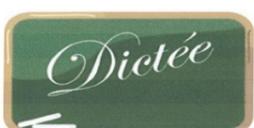
Grâce aux sapins récoltés durant la semaine précédente, une centaine de personnes se sont relayées au cours de la soirée pour admirer un magnifique feu devant la caserne des pompiers et savourer un goûter servi par les bénévoles.

Un moment local et convivial pour fêter tous ensemble cette année 2023 qui commence.



Dictée organisée par des membres du Club du Bon Accueil

À vos crayons...

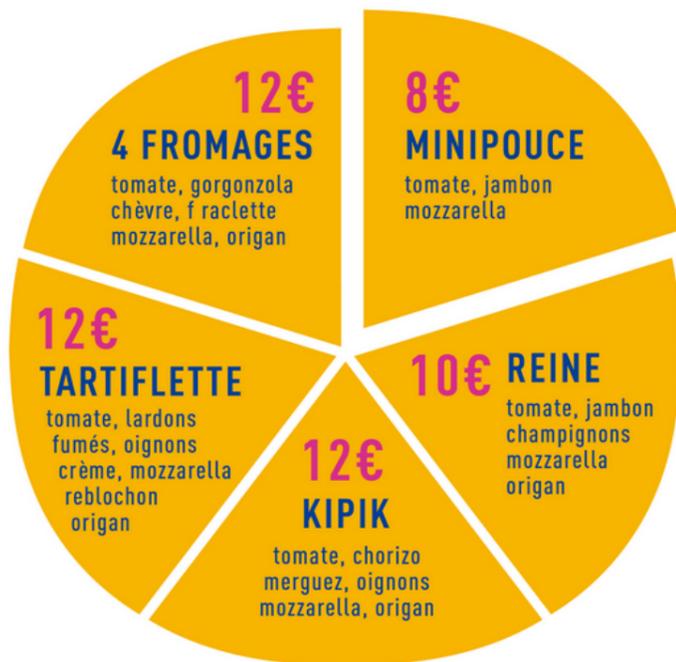


Dictée organisée par le club du Bon Accueil, le vendredi 3 février à 14h à la salle du Cercle.



VENTE DE PIZZAS DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Pizza **DORENZO** Pizzas précuites à réchauffer au four.



Commandes auprès des élèves, du Vival ou du Neptune
jusqu'au 27 février
A récupérer sur le parking de l'école le vendredi 3 mars
entre 16h30 et 18h30
CONTACT: Fanny 06 40 94 97 97



Pour d'autres infos, au
fil de l'eau, téléchargez
l'application Panneau-
Pocket sur votre téléphone
et choisissez
Hénanbihen ❤️

POURQUOI REJOINDRE L'ÉCOLE DES MOUSSES?

Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'École des mousses permet à ceux qui en ont l'envie de s'engager tôt dans la Marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

UNE ANNÉE SCOLAIRE HORS DU COMMUN

Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine.

LES +

- Scolarité gratuite et hors du commun,
- Sous statut militaire,
- Port de l'uniforme,
- Nourris et logés gratuitement (internat),
- Billets de train à tarif préférentiel,
- Prime mensuelle d'environ 80 euros net.

CONDITIONS POUR POSTULER

- Niveau d'études : 3^e ou 2nde
- Être de nationalité française
- Âge : de 16 à moins de 18 ans
au 1^{er} septembre de l'année d'entrée
- Être physiquement et médicalement apte
- Savoir nager
- Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).



300

JEUNES FORMÉS
CHAQUE ANNÉE

Renseignements : Cirfa Saint Briec / Tel : 02.96.01.58.19 / cirfa-marine-saint-briec.sec.fct@intradef.gouv.fr

~ AGENDA

Vendredi 3 février : Atelier dictée à 14h à la salle du Cercle organisée par le Club du Bon Accueil.

Dimanche 12 février 2023 : Fest Deiz à 14h30 à la salle des fêtes, organisé par le Club du Bon Accueil.

Date limite d'envoi d'articles pour le prochain bulletin : **17 février 2023**

mail : mairie.henanbihen.com@orange.fr

Mairie :

La mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi

de 9H à 12H

- Le lundi, mercredi, vendredi de
14h à 16h30

- Possibilité de prendre rendez-
vous avec le Maire ou ses adjoints
le samedi.

☎ : 02.96.31.52.49

Mail : mairie.henanbihen@wanadoo.fr

Agence postale :

L'agence postale est ouverte :

du **lundi au vendredi**

de 9H à 12H

Directeur de Publication

Jean-Michel LEBRET